

**SYNDICAT MIXTE  
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n°39/2025**

**Séance du 17 décembre 2025 – 9h30**

**MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DU POSTE DE CHARGE(E) D'ETUDES EN SCIENCES SOCIALES**

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre, à 9h30, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 8 décembre 2025, sous la présidence de Monsieur Rémi JUSTINIEN, Président.

**Membres présents :**

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Stéphane TRIFILETTI, Richard GUERIT, Margarita SOLA, Région Nouvelle Aquitaine ;  
Anne BRACHET, Conseil Départemental de la Charente-Maritime  
Thierry LESAUVAGE, Ville de ROCHEFORT  
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan  
Bruno BESSAGUET, UNIMA

**Membres excusés :**

Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Région Nouvelle Aquitaine  
Jean PROU, Conseil Départemental de la Charente-Maritime (pouvoir à Anne BRACHET)  
Alain BURNET, Ville de Rochefort

**Membre absent :**

Luc SERVANT, Chambre Interdépartementale de l'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres

**Contexte**

Le poste actuellement occupé par Laure de Gaalon est un poste à temps non complet de 80 %. Il est proposé de le passer à temps complet à compter du 1er mars 2026. Cette évolution n'entraîne aucune modification des missions ni de l'organisation du service. Elle vise exclusivement à garantir une équité salariale au sein de l'équipe, en alignant la situation de l'agent sur les pratiques et niveaux de référence au Forum. Cette mesure reflète notre engagement à reconnaître de manière cohérente la contribution de chacun.

**Missions**

- **Accompagner les agents des collectivités** (communautés de communes, syndicats de bassin...) dans le montage et la mise en œuvre d'actions de restauration des milieux humides en leur apportant un appui ciblé sur la mise en place de dispositifs de dialogue territorial ;
- **Elaborer des recommandations et outils** relatifs au dialogue territorial dans les projets (réécriture de guides/supports à destination des techniciens milieux aquatiques) ;
- **Mener une veille sur les thématiques associées au dialogue territorial et aux outils fonciers** mobilisables dans le cadre de projets de restauration de milieux humides et apporter un appui aux collègues de la structure sur ces questions (accompagnement au changement, concertation en faveur de la restauration des milieux...) ;
- **Animation Ramsar** ;

- **Réalisation d'enquêtes ;**
- **Organisation de temps d'échanges et de formation.**

### Activités

#### **Dans le cadre de la Cellule d'Animation sur les Milieux Aquatiques et la Biodiversité (Camab) du Conseil départemental du Finistère :**

- Appui aux porteurs de projets en matière de dialogue territorial (production de recommandations écrites et appui à des projets précis) ;
- Participation à l'organisation de temps d'échanges/journées thématiques sur le dialogue territorial à destination des techniciens en charge de projets de restauration des milieux aquatiques ;
- Accompagnement des sites engagés dans une démarche de labellisation Ramsar ;
- Alimentation du site Internet de la Camab (fiches retour d'expérience, page « Ramsar », page « Approches participatives », etc.) ;
- Participation aux événements de la Camab.

#### **Dans le cadre du réseau sur la restauration des zones humides de Bretagne :**

- Appui aux porteurs de contrats territoriaux pour le montage de projets intégrant les enjeux socio-économiques et associant les acteurs et usagers ;
- Valorisation de ces approches dans des référentiels techniques et vers les différents acteurs du bassin Loire-Bretagne ;
- Elaboration d'un module de formation sur le dialogue territorial à destination des techniciens en charge de projets de restauration des milieux aquatiques (module intégré à la formation sur la restauration des zones humides dispensée par l'équipe du RERZH).

#### **Appui en fonction des besoins et des attentes des partenaires du FMA.**

- Appui aux collègues de la structure sur la thématique du dialogue territorial (méthodologie de projet, diagnostic socio-géographique/enquêtes, outils de la concertation...).

#### **Autres Activités :**

- **Suivi administratif** de conventions de financement : participation à la programmation des actions, réalisation de bilans techniques, recherche de financements ;
- **Vie de la structure** : participation aux temps d'échanges, à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la structure ;
- **Représenter le Forum des Marais Atlantiques** lors d'événements locaux ou nationaux.

Les compétences techniques, professionnelles et relationnelles ainsi que les qualités recherchées sont décrites dans la fiche de poste en annexe de la délibération.

Ce poste sera pourvu par un agent de catégorie A à temps complet. L'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique :

- L332-8 1° lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes ;
- L332-8 2° pour les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par le présent code ;

En cas de recours à un agent contractuel en application des dispositions ci-dessus énoncées, celui-ci exercera les fonctions définies précédemment.

La rémunération proposée est fixée entre l'échelon 1 et l'échelon 11 de la grille des ingénieurs territoriaux du barème des traitements de la fonction publique.

### **Décision du comité syndical**

Après délibération, les membres du comité syndical décident :

- De supprimer la délibération 56/2024 ;
- De créer un poste de Chargé(e) d'études en sciences sociales à temps complet
- D'individualiser les crédits nécessaires ;
- D'autoriser le Président à signer les documents et à conduire les démarches nécessaires.

#### **Nombre de membres :**

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 10

#### **Votes :**

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Rémi JUSTINIEN



Le Secrétaire de Séance,  
Denis ROUYER



**TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE  
DE LÉGALITÉ**

**Sous le N° 017-251710398-2025 -----**

**Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : \_ / \_ / 2025**

**AR Prefecture**

017-251710398-20251217-2025DEC006-DE

Reçu le 23/12/2025